

NORVÈGE

Déclaration de la Norvège à l'Assemblée annuelle 2020 de la BERD

1. La Norvège remercie la BERD d'accueillir cette Assemblée annuelle de 2020, organisée sous forme virtuelle, pour la sécurité de tous et de toutes.
2. Nous aimerions tout d'abord féliciter la direction pour les très bons résultats enregistrés en 2019 et pour sa réponse rapide et appropriée à la pandémie de la COVID-19. Les bénéficiaires ont atteint en 2019 un niveau record, donnant ainsi à la Banque toute la force nécessaire pour s'acquitter de son mandat en faveur de la transition au cours des années qui viennent. L'impact sur la transition des activités de la Banque et la part élevée de ses investissements dans le secteur vert sont tout aussi remarquables. Nous sommes conscients que les résultats s'annoncent pour l'instant différents cette année.
3. **En ce qui concerne l'avenir**, nous sommes favorables à la proposition de résolution relative au Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25. Nous savons que ce cadre est fondé certes sur un large consensus, mais également sur de nombreux compromis. Nous approuvons l'idée selon laquelle la BERD doit continuer de mettre l'accent sur le renforcement de son modèle opérationnel, et en particulier la volonté affirmée de la Banque de mobiliser les financements privés et d'encourager l'économie verte et l'égalité des chances.
4. Le but fondamental de la BERD pour les années à venir est de maintenir et d'accélérer la transition dans ses pays d'opérations. Nous convenons que le moment n'est pas opportun pour étendre les activités de la BERD à des pays d'Afrique subsaharienne. La Norvège prendra en temps voulu position sur la question d'une telle extension du champ géographique de la Banque, sachant que la notion de complémentarité avec les autres institutions financières internationales sera essentielle. Nous nous réjouissons que l'Algérie puisse éventuellement devenir un pays d'opérations. Les investissements et la création d'emplois dans la région SEMED, en Eurasie et dans l'Ouest des Balkans sont pour nous une priorité, ce que reflète notre politique en tant que donateur.
5. Le Liban se trouve plongé dans une crise économique qui se traduit par une dégradation de la situation humanitaire sur place. Nous nous félicitons de l'engagement persistant de la BERD dans ce pays. Nous sommes en outre conscients de la nécessité pour le Liban de s'engager sur la voie des réformes et d'une amélioration de sa gouvernance. La Norvège est profondément préoccupée par la situation au Bélarus et elle approuve la démarche de la Banque concernant ses activités dans ce pays. La situation doit être suivie de très près.
6. La priorité doit certes être accordée aux pays d'opérations de la BERD les moins avancés dans la transition, mais la présence de la Banque est également nécessaire dans des pays à un stade plus avancé, a fortiori en ces temps difficiles. Dans une perspective d'avenir, la Norvège est ouverte aux discussions sur l'élaboration d'une politique de gradation davantage fondée sur des référentiels de développement économique.
7. La Norvège est à la fois favorable à l'objectif consistant à fixer à « plus de 50 % » la part verte dans le total des investissements (objectif de la TEV) et à l'objectif spécifique d'une réduction des émissions de CO₂. Nous encourageons les discussions sur une révision à la hausse de ces ambitions. Nous estimons que la BERD ne devrait pas s'abstenir de toutes activités dans les secteurs très polluants et émetteurs de CO₂, comme celui du raffinage, lorsque la participation de Banque contribue manifestement à une réduction des émissions et est conforme aux dispositions de l'Accord de Paris.

8. La BERD dispose largement des fonds propres nécessaires. La Norvège considère qu'elle ne devrait pas être surcapitalisée. On comprend mal la nécessité de disposer d'une marge supplémentaire. Nous sommes favorables à des principes clairs d'affectation et d'utilisation des revenus.
9. La Norvège comprend la nécessité pour la Banque de moderniser ses infrastructures informatiques. Des gains d'efficacité doivent cependant être réalisés et de nouvelles ressources doivent être allouées aux besoins essentiels aux activités. Étant donné les paramètres de contrôle suggérés, nous attendons du Conseil d'administration qu'il se montre vigilant dans le suivi du développement de l'efficacité.
10. Nous encourageons également le Conseil d'administration et la direction à envisager une augmentation en 2021 de l'affectation du revenu net au Fonds spécial des actionnaires. Il serait judicieux d'évaluer plus précisément si un recours accru dès à présent aux fonds de donateurs ne permettrait pas de favoriser davantage la transition dans les pays d'opérations.
11. La Norvège compte sur la BERD pour exiger le respect des critères de gouvernance les plus stricts en matière de corruption, de blanchiment de capitaux, de domiciliation/évasion fiscale, de passation de marchés et de normes sociales et environnementales.
12. L'architecture des institutions financières internationales fait l'objet de débats. Les banques multilatérales de développement doivent travailler ensemble, en tant que système, d'une manière coordonnée et complémentaire, en fonction de leurs avantages comparatifs, afin de susciter des synergies et d'avoir un impact maximal au service des clients et des actionnaires. Nous apprécions par ailleurs le fait que la BERD soit une organisation véritablement internationale, dont les propriétaires proviennent de différents continents.
13. Nous tenons à remercier une fois encore le Conseil d'administration de la Banque, sa direction et son personnel pour leur excellent travail, en espérant que nous pourrions nous retrouver en présentiel l'année prochaine.